

Professionnels de santé : les aides pour s'installer ou exercer dans la Manche.

Vous êtes orthophoniste, sage-femme, infirmière, masseur-kinésithérapeute ou encore médecin spécialiste ? Vous souhaitez vous installer dans un territoire qui combine qualité de vie et exercice ? Découvrez la Manche !

Cette presqu'île normande où la mer n'est jamais bien loin, pour se ressourcer et pratiquer des activités de pleine nature. Pour faciliter votre installation dans la Manche, les acteurs de la santé se mobilisent et vous proposent des services et des aides, que vous ayez un projet d'installation ou que vous soyez en exercice. Suivez le guide.

Vous souhaitez vous installer ? La CPAM est alors votre interlocuteur privilégié et peut vous accorder une aide pour votre installation.

Si vous êtes orthophoniste, sage-femmes, infirmier, un contrat d'aide à la première installation vous est proposé.

Si vous êtes masseur-kinésithérapeute, vous pouvez bénéficier d'un contrat d'aide à la création de votre cabinet.

Vous êtes un médecin spécialiste en exercice ? La CPAM vous propose des aides à l'embauche d'assistants médicaux sachant que l'ordre national des médecins vous apporte des conseils juridiques, des éclairages déontologiques et un accompagnement dans votre démarche professionnelle.

Que vous soyez orthophoniste, sage-femme, infirmier, masseur-kinésithérapeute ou encore médecin spécialiste, vous pouvez bénéficier d'un soutien pour la mise en œuvre d'un projet innovant ou de conseils informatiques.

Les différents acteurs de la santé vous accompagnent dans la maîtrise de stage, l'accueil de stagiaires, dans l'installation et la mise en œuvre d'actions de prévention mais aussi dans votre recherche d'aides, de stages et d'offres d'emploi.

Pour tous projets d'exercices coordonnés, vous pouvez bénéficier d'un appui financier à l'ingénierie et d'un accompagnement à l'investissement et au fonctionnement. Enfin, vous pouvez être accompagné sur le plan personnel, si vous cherchez un logement, un emploi pour votre conjoint ou des structures de santé.

Tous les acteurs de la santé sont mobilisés pour répondre à vos besoins de manière personnalisée.

Partenaires : Attitude Manche, la MSA, la Région Normandie, l'Ordre National des Médecins, l'URML Normandie, Med'instal Normandie, l'ARS, l'Assurance Maladie et le Département de la Manche.

Transcription réalisée par Attitude Manche